



MARCHÉS PUBLICS

Décision 2025-37 : Marché 24060 - Mission de conseil et de stratégie dans le cadre de Grand Lac 2034 - Attribution

1 DOCUMENT - Publié le 17 février 2025

DÉCISION
N° : 2025-37
Référence n° : 01-FDI-369
Publication : 16 Fév. 2025
Visite : 16 Fév. 2025

MARCHÉS PUBLICS
Marché 24060
Mission de conseil et de stratégie dans le cadre de Grand Lac 2034
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Via la circulaire générale des communautés territoriales, en référence à l'ordre n° 2024-12
- Via les cotisations en date du 28 juillet 2023, du 23 mars 2027 et du 21 juillet 2027 portant délibération du Conseil communautaire du Président de l'Union
- Via l'ordre n° 2025-35 prenant délégation de fonction au délégué à M. Yves MERCIER, CPM
- Via le décret de la communauté de la métropole de Lyon

Conformément à la consultation tenue sous forme d'une procédure adaptée,

DÉCISIO

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

Attribuer le marché 24060 relatif à une mission de conseil et de stratégie dans le cadre de Grand Lac 2034.

Le marché se finalise au plus tard le 30 juin 2025.

Le montant attribué est de 32 000 HT pour les deux phases :

- Phase 1 : construction de la feuille de route des politiques, initialisée (12 000 HT)
- Phase 2 : construction du plan de communication et 10 000 HT.

Autre que ces prestations sur tout le territoire de la communauté de la métropole de Lyon et 17 000 euros pour un marché avec les entreprises 080000777 & 840000 avec un établissement situé 77 rue Joseph Célestin 69304 Lyon.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la décision sera adressée à :

- M. le Préfet de la Drôme.
- M. le Recteur.
- L'Aménageur CRESSIER & MARCHON

Cette décision, une fois édictée, devra être consultée :

1. Par le site de l'Union publique, dans les deux mois suivant son caractère définitif, par l'intermédiaire d'Grand Lac. Un avertissement devra être mis en place.
2. Par le site de l'Union publique dans les deux mois suivant son caractère définitif, par l'intermédiaire d'un message auxiliaire du Tribunal administratif de Grenoble, Place de la République.

Attestation,

Yves MERCIER, Vice-Président à la commande publique, Grenoble, le 16/02/2025, à 15:35:21.

Signature électroniquement par le Président, par délégué, par Yves MERCIER Vice-Président à la commande publique, Grenoble, le 16/02/2025, à 15:35:21.



DEC_2025-37.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 478,6 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.